



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE PROCES-VERBAL N°23

Date : 13/12/2024
Réunion : Plénière

Président : Christophe TOURNIER

Présents : Bernard BATS, Gerald BETTANCOURT, Jean-Louis CAUMES, Maximilien DEMOUSTIER, Aymeric GACHES, Robin HINGRAND, Ghislain PROMÉ

Assistent : Sandryk BITON (invité), Christie CORNUS (invitée), Daniel FEUILLADE (CTRA), Julien SCHMITT (CTRA), Frédéric HEBRARD (CMDA), Abdelatif KHERRADJI (CTRA), Sarah PELATAN (secrétaire administrative)

Excusés : Hadj BERRAMLA, Aurélien BERTHOMIEU, Jerome BOSCARI, Jean-Pierre CASSAGNES, Michel CATHALA, Charlène LAUR, Azzedine SOUIFI, Karim TOURECHE, Eric WATTELLIER

Début de la réunion à 18h30.

Christophe TOURNIER prend la parole en remerciant tout le monde et en annonçant qu'il s'agit de sa dernière réunion plénière vu que sa candidature prend fin au 31/12/2024.

Intervention de Ghislain PROMÉ qui s'interroge sur le fonctionnement de la nouvelle CRA à venir et de son rôle au sein de celle-ci en tant que représentant des arbitres à la Commission Régionale des Educateurs.

Sandryk BITON lui répond en lui disant qu'il va demander à la personne en charge de cette commission de prendre attache avec lui afin qu'ils échangent directement.

Actualités – situation arbitres

Session de rattrapage du mois de janvier

La date de la quatrième et dernière session de rattrapage dédiée uniquement aux blessés longue durée est fixée au 25 janvier 2025.

Démission

La CRA prend acte de la démission de toute fonction de Frédéric ANTONIO.

Coupes Occitanie – Barrage accession

La CRA définira prochainement les trios pour les rencontres de Coupes Occitanie et de Barrage Accession (finale Régional 1 et finale U18 Régional 1).

Sujets divers

Contestation rapport d'observation

La CRA évoque le fait que plusieurs arbitres se plaignent et contestent leurs rapports d'observations. Chaque contestation fait état d'une étude qui est suivie d'une audition des deux parties.

Elle évoque également le fait qu'il serait important de disposer, dans le futur, des vidéos des matchs.

Les désaccords observateur/arbitre ont toujours eu lieu par le passé mais cela devient de plus en plus fréquent avec le temps.

La CRA souhaite maintenir du respect et de l'écoute vis-à-vis de l'observateur.

Procédure match arrêté

Un match a été arrêté sans que la CRA en soit informée, cette rencontre est passée en Commission Régionale de Discipline. Après réception du procès-verbal de cette commission, il en ressort que les trois officiels présents sur cette rencontre étaient absents malgré convocation officielle.

La CRA souhaite rappeler la procédure à suivre lors d'un match arrêté :

Peu importe la raison de l'arrêt de la rencontre, les officiels ont obligation de prévenir la CRA en faisant un mail officiel à l'adresse mail administratif-cra@occitanie.fff.fr sous peine de sanction.

Abdelatif KHERRADJI propose qu'un mail soit envoyé aux arbitres afin de les rappeler à l'ordre à ce sujet.

Julien SCHMITT souhaite que la CRA soit informée des indisponibilités des arbitres suite à une convocation officielle pour la Commission Régionale de Discipline. Même s'il s'agit d'une absence excusée.

Jean-Louis CAUMES tient à souligner le sérieux de certains arbitres qui respectent leurs convocations et sont bien présents lors de la commission.

Sandryk BITON intervient en disant qu'un arbitre avait déclaré, lors d'une Commission Régionale de Discipline, s'être trompé sur une erreur disciplinaire. Le fait qu'il ait reconnu son erreur a permis au joueur d'être blanchi.

Abdelatif KHERRADJI félicite le comportement de cet arbitre.

MOUSSAOUI Hemene

Cette arbitre a fait une demande le 13/12/2024 afin de bénéficier d'une année sabbatique. La CRA lui a fait une réponse en lui disant qu'il était impossible de répondre favorablement à sa demande du fait que la date butoir était largement dépassée (31/08 de la saison en cours).

Cas particuliers

Toutes les décisions ci-dessous sont susceptibles d'appels devant la Commission Régional d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF

Jeunes Arbitres de Ligue

ADMI Anis – Jeune Arbitre de Ligue

Cet arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de sa part. Il avait échoué son test physique lors du stage estival, il s'était alors inscrit à la session de rattrapage du mois d'octobre mais n'a pas pu participer pour raison médicale.

La CRA décide de le convoquer pour la dernière session de rattrapage des tests physiques dédiée aux blessés longue durée prévue le 25/01/2025 sous réserve d'un justificatif médical.

EZZOFRI Ali – Jeune Arbitre de Ligue

Cet arbitre a transmis un arrêt de travail allant jusqu'au 22/11/2024.

La CRA décide de le convoquer pour la dernière session de rattrapage des tests physiques dédiée aux blessés longue durée prévue le 25/01/2025.

EZZOFRI Nabil – Jeune Arbitre de Ligue

Cet arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de sa part. Il ne s'est inscrit à aucune session de rattrapage sans en préciser la raison.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

GARCIA Alexandre – Jeune Arbitre de Ligue

Cet arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de sa part. Il était absent lors du stage estival pour raison professionnelle (non justifiée) mais ne s'est inscrit à aucune session de rattrapage sans en préciser la raison.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

NOBLESSE Lola – Jeune Arbitre de Ligue

Cette arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Elle était absente lors du stage estival pour raison professionnelle, elle s'est donc inscrite à la première session de rattrapage mais a échoué. Elle nous a alors transmis des justificatifs médicaux, le dernier daté du 08/11/2024 pour une durée de 3 semaines.

La CRA décide de la convoquer pour la dernière session de rattrapage des tests physiques dédiée aux blessés longue durée prévue le 25/01/2025 sous réserve d'un justificatif médical actualisé.

Arbitres Séniors

BOUTCHAKKOUCHT Hafid – Arbitre Régional 3

Cet arbitre fournit régulièrement des arrêts de travail depuis la fin de la saison dernière.

La CRA décide de le convoquer pour la dernière session de rattrapage des tests physiques dédiée aux blessés longue durée prévue le 25/01/2025.

DAUCE Julien – Arbitre Régional 3

Cet arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de sa part. Il avait échoué son test physique lors du stage estival mais ne s'est inscrit à aucune session de rattrapage sans en préciser la raison.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

GHAOUTI Anthony – Arbitre Régional 2

Cet arbitre a fourni un justificatif médical daté du 07/10/2024 pour une durée de 3 mois.

La CRA décide de le convoquer pour la dernière session de rattrapage des tests physiques dédiée aux blessés longue durée prévue le 25/01/2025.

KAMDEM SADEFO Daniel – Arbitre Régional 3

Cet arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de sa part. Il était absent lors du stage estival pour raison personnelle mais ne s'est inscrit à aucune session de rattrapage.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

LEVILLAIN Frederic – Arbitre Régional 3

Cet arbitre a transmis un certificat médical en date du 28/06/2024 qui précise que son état de santé ne l'autorise pas à pratiquer son activité sportive pour la saison 2024-2025.

La CRA prend acte de cette situation et lui souhaite un prompt rétablissement.

A titre informatif, il lui rappelle les dispositions de l'article 25 du Règlement Intérieur de la CRA qui stipule : « un arbitre ne pouvant être classé pendant 2 saisons consécutives pour des raisons de blessures, d'année sabbatique, ... sera automatiquement rétrogradé dans la catégorie inférieure à l'issue de cette deuxième saison où il ne sera pas classé ».

De ce fait, la CRA décide de le remettre à disposition du District.

NICOLAS Florian – Arbitre Régional 3

Cet arbitre a bien effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

Il n'a pu s'inscrire aux différentes sessions de tests physiques pour raison médicale. Son dernier certificat médical est daté du 11/12/2024 pour une durée de 3 mois.

Sa saison était gelée pour la saison 2023/2024.

La CRA décide de le convoquer pour la dernière session de rattrapage des tests physiques dédiée aux blessés longue durée prévue le 25/01/2025.

NOIRET Jeremy – Arbitre Régional 2

Cet arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. De plus, il ne s'est inscrit à aucune des différentes sessions de tests physiques.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

RESTOUEIX Christophe – Arbitre Régional 2

Cet arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. De plus, il ne s'est inscrit à aucune des différentes sessions de tests physiques.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

TEHAMI Mahi – Arbitre Régional 3

La CRA n'a aucune nouvelle de cet arbitre. De plus, il a un Dossier Médical d'Arbitrage à jour mais n'a pas renouvelé sa licence pour cette saison.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

TISON Marion – Arbitre Régionale Féminine

Cette arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage.

De ce fait, la CRA décide de ne plus la compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

VERNHES Romain – Arbitre Régional 3

Par mail en date du 12/06/2024, cet arbitre a demandé à prolonger son année sabbatique d'une saison pour raison personnelle.

Conformément à l'article 25 du Règlement Intérieur de la CRA, l'arbitre a renouvelé sa licence et fourni son dossier médical pour la saison 2024/2025.

Cependant, il s'agira de sa troisième saison consécutive sans classement.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de VERNHES Romain.

De ce fait, la CRA décide de le remettre à disposition du District.

Bilans par pôles

Pole Futsal

Maximilien DEMOUSTIER intervient en disant que la FIFA a validé Bryan FRANCOIS et Adrien CRUMOIS pour le badge 2025. La région OCCITANIE bénéficiera donc de deux arbitres FIFA FUTSAL en 2025.

Effectifs au 13/12/2024

Régional Futsal 1 => 20 arbitres en activité et 2 en année sabbatique

Régional Futsal 2 => 12 arbitres en activité, 1 en année sabbatique & 1 arbitre non à jour de ses tests

Candidat Régional Futsal 2 => 10 arbitres en activité
Réservistes départementaux => 4 arbitres en activité

Cas particuliers :

Sortie des effectifs de Mr GRINI Mohammed Amine qui est reparti de France
VALCKE Karine en situation de non-réussite des tests depuis 3 saisons
MAUSSANT Coralie – Demande de passer Arbitre spécifique Futsal (Mail du 9 décembre 2024)

Observations

RFU1 – Première phase – 100 % des observations réalisées
RFU2 – 21 observations sur 24 réalisées
Candidats – 12 observations sur 20 réalisées

Classements RFU1

Les trois premiers de chaque poule sont affectés en RFU1 Elite, les autres arbitres sont affectés en RFU1 Promotion.

Les observations sur la deuxième phase se feront en R1 Futsal Elite pour les RFU1 Elite et en R2 Promotion pour les RFU1 Promotion.

Attention, les rencontres de régional 1 élite vont se dérouler en majeure partie du vendredi soir au dimanche soir, ce qui peut provoquer des problématiques sur la double casquette (Foot à 11-Futsal)

Financiers

Coûts moyens des officiels par match :

Régional 1 Futsal – Phase préliminaire 210 € contre 230 € la saison dernière (- 8,69 %)
Régional 2 Futsal – Phase préliminaire 201 € contre 220 € la saison dernière (- 8,63 %)
Régional 1 Futsal Féminin – Phase préliminaire 161 € contre 155 € la saison dernière (+ 3,87 %)
Coupe National Futsal – Phase préliminaire 210 € contre 260 € la saison dernière (-19,23 %)

Informations diverses & Perspectives

1 – Retour oreillettes

Très bon retour de la part des arbitres RFU1 et des clubs sur l'utilisation des oreillettes en régional 1 Futsal dont une très grande majorité de la population arbitrale s'est équipé pour moins de 100 € la paire

Continuation du développement sur le régional 2 Promotion et la coupe d'Occitanie

Utilisation interdite sur la compétition R2 Territoire

2 – Technique

Envoi d'un questionnaire vidéo le 7 décembre 2024 à destination de tous les arbitres futsal

3 – Réunion de mi-saison

Une réunion en visio est à prévoir le jeudi 26 décembre 2024 ou le vendredi 27 décembre 2024 avec l'ensemble des arbitres futsal, sous réserve de la disponibilité des membres du pôle

4 – Féminisation & jeunes arbitres (18 / 25 ans)

Toujours en retard sur les deux sujets

Population vieillissante et seulement une arbitre féminine

Il existe une passerelle pour le double écusson FFE 3 => FFU

5 – CORE 2025

Mail reçu de la DA concernant un stage UEFA CORE en avril 2025.

A ce jour, nous n'avons pas de garçons (et filles) susceptible d'être proposé.

Certains arbitres remplissent les conditions mais pas de « talents » détectés.

6 – CANDIDATURE FFF

Pas de demande de dérogation cette saison, il y aura donc un seul candidat.

La sélection se fera sur le terrain dans la catégorie RFU1 élite.

Evolution RI 2024-2025

Article 23-2 : Filière arbitre FFU2 féminine sur mutation de catégorie fédérale

La CFA permet à des arbitres fédérales d'opter pour la filière futsal pour la saison suivante dans les conditions suivantes :

- **Toute arbitre FFE3 pouvant justifier d'au moins une saison d'arbitre fédérale souhaitant accéder à la filière FFU2 doit faire une demande écrite à la CFA, avant le 31 décembre de la saison en cours.**
- **La CFA, en fonction du nombre de demande et des possibilités arrête le nombre de candidatures acceptées.**

Le déroulement des épreuves pour ces candidates est le suivant :

- **Validation des tests physiques imposés par la CFA et organisés par la DA définis à l'Annexe 2 du Règlement intérieur pour la catégorie candidat FFU2. Il est précisé que, comme toute candidature d'arbitre à la Fédération, aucun rattrapage n'est possible.**
- **3 matchs observés en D2 Futsal.**

A l'issue de ces épreuves, la CFA retiendra les meilleures candidates dans la limite du nombre maximum déterminé au préalable par le biais d'un Procès-verbal.

Les arbitres retenues dans ce cadre seront classées avec toutes les arbitres de la catégorie FFE3 lors de la saison de candidature. Elles pourront continuer à appartenir concomitamment aux catégories fédérales féminines et fédérales futsal pendant un maximum de deux saisons à la suite de la saison de candidature. A l'issue de ces deux saisons, elles devront obligatoirement se déterminer pour une des deux filières.



Pole désignations

Frederic HEBRARD intervient en disant qu'il sera compliqué, niveau effectif, de couvrir les désignations R3 du District du Gers.

La question sur le fait de déléguer les rencontres U20R se pose.

Bilan 1ere partie de saison

Portail Bleu : des Bugs encore présents

Paramétrage instable

L'arbitre indispo 1 jour (samedi ou dimanche) ne sort pas en automatique

Maintiens des Manquements : Idem saison dernière

Indisponibilités Tardives

Nombreuses Blessures veille d'observation

Retours (observateurs, officiels, clubs, etc...) sur des comportements inappropriés

Reprise en main de l'Astreinte avec Certaines difficultés :

Fichier disponibilité obsolète

Les refus d'arbitres pour assurer le remplacement

Nombre de désignations Championnat + Coupes : 2249 désignations Ligue

(Coupe Occitanie non prise en compte dans le calcul)

Point à date : observations réalisées

R1 P – 60% des observations effectuées

R1 NP – 51,1% des observations effectuées

R2 P – 70% des observations effectuées

R2 NP – 65,4% des observations effectuées

R3 P – 56,6% des observations effectuées

R3 NP – 54,9% des observations effectuées

➔ Total : 55,5% des observations effectuées

Pole JAL

Grosse progression sur l'observation des JAL

Définition de 5 arbitres pour le cadre de l'examen JAF. Robin HINGRAND, Aymeric GACHES et Yassir TOUIL ont été désignés pour aller les observer.

Projet du PASS R2 : 24 jeunes arbitres sont suivis régulièrement (3 observations)

Robin HINGRAND intervient en disant qu'il est très satisfait du travail fourni par le pôle JAL, les jeunes sont, pour la plupart, investis.

Aymeric GACHES souhaite souligner le nombre de jeunes présents lors des réunions techniques et souhaite qu'ils se maintiennent sur un niveau technique au vu de leur investissement.

Robin HINGRAND est aussi agréablement surpris du nombre de participants à la réunion technique de novembre, une vingtaine de participants cette année contre une dizaine les années précédentes.

Pole Promotion, Fidélisation et Développement de l'Arbitrage

Abdelatif KHERRADJI intervient en disant que son pôle est en pleine réorganisation.

Les CTRA réfléchissent actuellement aux prochaines dates des réunions techniques prévues en début d'année. Elles seront fixées très prochainement pour être communiquées aux arbitres dans la foulée.

Cap FFF

Ajustement au regard des résultats théoriques et de la nouvelle modalité de candidature fédérale
Mise en place d'un calendrier partagé pour analyser des matchs avec les arbitres qui le souhaitent.

Réservation d'un terrain le 23 décembre pour séance avec les arbitres du cap FFF

La DA propose chaque année un renouvellement d'arbitres JAF Féminines pour officier en U19 nationaux féminines. La CRA a donc fait une demande auprès des CDA afin qu'elles puissent (si elles le souhaitent) proposer une jeune arbitre féminine, âgée entre 19 et 16 ans, dont le profil pourrait correspondre à une évolution dans l'arbitrage.

Christophe TOURNIER pose la question à Abdelatif KHERRADJI si un stage 100% féminin est prévu cette saison

Celui-ci répond positivement en expliquant que la date et le programme restent à définir.

Intervention de Daniel FEUILLADE suite aux nombreux soucis informatiques actuels. Un mail a été envoyé aux observateurs avec des rapports vierge en formats WORD ou EXCEL.

Maximilien DEMOUSTIER demande à ce que son CAP FFF FUTSAL puisse être intégré à la séance du 23 décembre

Abdelatif KHERRADJI n'y voit aucun inconvénient.

Pole relation clubs

Départements	Référents
11	Maxime KERROUX, Thierry LESVIGNE
66	Faissal AZARGUI
09/31	Mohamed ACHAARAOUI, Sébastien ROYUELA, Karim TOURECHE, Zakaria BENBAKA, Joao Daniel RAMOS ANTUNES (partie Comminges)
81	Mehmet KILINC
12	Damien BONNAL, Benoit ROUTHE
46	Bernard BATS, Robert NAVARRE
34/30	Gerald BETTANCOURT, Hamza AMHAOUCH
32/65	Joao Daniel RAMOS ANTUNES, Thierry BOUSIGUES
82	Badr BEN AMAR, Maxime BERGUIT

Réalisation à date

2 animations Women's Cup : 22/08 et 25/08

- Castres : 18 septembre (50 participants dans l'amphithéâtre du centre-ville : Animateur Stéphan SEGURA)

- Bagatelle : rendez-vous fait le 15/10

- Saint Alban U18 et U20 : 22 octobre : Karim TOURECHE et Zakaria BENBAKA

- Montauban : 07 novembre en partenariat la CDA 82

Prévisionnel

6 clubs ont été identifiés pour la première étape de la saison des visites :

- Bressols (Karim TOURECHE et la CDA 82 - date à définir)
- Biars- Bretenoux (Bernard BATS et Robert NAVARRE - date à définir)
- Beaucaire (Gérald BETTANCOURT - point pour voir si possible)
- Béziers (Hamza AMHAOUCH – à définir)
- Colomiers (Karim TOURECHE et Zakaria BENBAKA : le président du club est d'accord pour nous recevoir - date à définir)
- Lourdes (Joao Daniel RAMOS ANTUNES et Sébastien AMILLAT à prévoir)

Pole Assistants

Effectif 24/25

69 AA (dossier administratif OK)

Groupe qui veut travailler, présent et très agréable

Observations

Fin décembre nous aurons atteint les 50%

Mise en place Action/Formation

Très bonne participation aux formations de novembre

Une quarantaine d'AA répartie sur les deux sites Castelmaurou et Montpellier (animée par Aurélien)

Conclusion

Julien SCHMITT remercie Christophe TOURNIER pour son implication et son travail fourni durant ces dernières années.

Christophe TOURNIER remercie tour à tour les personnes présentes.

Fin de la réunion à 20h15.

Bernard BATS



Christophe TOURNIER

